



L'INFO-CDC

CDC de la MRC d'Asbestos

Ce bulletin est imprimé en plus de 65 exemplaires et distribué gratuitement sur le territoire de la MRC d'Asbestos

Préparons maintenant demain

Le mois de février nous a rappelé que le printemps arrive après l'hiver. Le froid des derniers jours nous a permis de suivre de plus près les exploits de nos athlètes canadiens et surtout canadiennes aux Olympiques de Turin.

Pendant ce temps, votre CDC préférée se prépare activement pour les activités du printemps. Le 4 avril prochain, la MRC

teindra son troisième Forum annuel. En collaboration avec les organismes de développement du 309 Chassé, ce forum sera l'occasion de bien saisir les avancées en lien avec les orientations de notre MRC et, surtout, d'influencer et de participer à l'élaboration des actions à venir. Dans la même veine, votre CDC préférée sera présente à la rencontre régionale de la CRÉ Es-

trie du 17 mars prochain ou seront discutées des orientations de développement pour l'Estrie.

Deux consultations où le milieu communautaire affirmera que sa vision du développement mise sur la qualité de vie, la participation des individus à leur développement, la lutte aux iniquités et l'enrichissement collectif.

Voilà un beau tableau.

Dans ce numéro :

<i>L'économie sociale</i>	2
<i>Les CPE</i>	3
<i>Politique fédérale et provinciale</i>	4
<i>Nouvelles</i>	5
<i>Les profils régionaux</i>	6
<i>Suivi de la CRÉ</i>	7
<i>Pause Pub</i>	8
<i>Appel d'offres</i>	9
<i>Colloque Jeunesse</i>	9
<i>Dernière heure</i>	10



La nouvelle du mois: la MRC des Sources

C'est avec un peu de surprise que nous apprenions, il y a maintenant quelques semaines, que la MRC d'Asbestos deviendra la MRC des Sources.

Ce changement de nom avait été demandé par les participants au forum de 2005 de la MRC d'Asbes-

tos. Avec comme objectif de trouver un nom rassembleur pour tous les résidents du territoire, ce passage est aussi représentatif du territoire.

Nous laisserons les représentants de la MRC expliquer ce choix judicieux lors du dévoilement officiel qui

devrait avoir lieu d'ici quelques semaines.

Reste à voir si les organismes de la région emboîteront le pas. Pour ce qui est de votre CDC, la décision de changer de nom sera prise lors d'une de ses prochaines rencontres.

Sommaire :

- *Des nouvelles locales*
- *Des nouvelles régionales*
- *Des nouvelles nationales*
- *Et, bien sûr, quelques potins de la place*

Le réseau : source d'innovation pour l'économie sociale

Texte de Diego Scalzo

Prochainement, le réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie célébrera son premier anniversaire de fondation. Ce projet régional, une initiative du Chantier de l'économie sociale, offre l'opportunité aux organismes issus de l'entrepreneuriat collectif de mettre en place un système de réseautage à l'échelle de l'Estrie. Cette nouvelle structure s'avère un outil fort intéressant pour les organismes de la région des Sources.

De prime abord, il faut retenir que l'économie sociale fait partie des réponses au sein d'une stratégie de développement socio-économique d'un territoire. Souvent, ces organisations répondent à des besoins non satisfaits ou délaissés par le secteur public ou encore le marché. Considérant l'importance et le potentiel des organismes d'économie sociale

pour la relance de la région des Sources, la mise en place de ce réseau apparaît comme une occasion à saisir pour renforcer à plusieurs niveaux ce secteur d'activité.

Il est reconnu que le réseautage ouvre la voie à plusieurs avantages pour les organisations de même que pour les territoires. En outre, en plus de dynamiser ces derniers, cette stratégie de développement, qui consiste en la mise en place d'un réseau d'organismes d'un même secteur d'activité, permet d'ouvrir la porte à des possibilités d'investissement et facilite la recherche de financement.

De plus, l'échange d'information au sein de ces lieux accroît les connaissances des organismes sur différents thèmes tels que la formation de la main-d'œuvre, la gestion des ressources humaines ou les connaissances technologiques. Travailler en réseau repré-

sente une opportunité de développer des pratiques innovantes sur les plans de l'organisation du travail, des modes de gestion et de production tout en respectant les valeurs intrinsèques à l'économie sociale entre autres la démocratie et la justice sociale.

Il faut investir ces milieux d'innovations dans l'optique de promouvoir et d'améliorer nos activités tout en partageant nos couleurs locales et notre expertise propre. La revitalisation sociale et économique de la région passe par des acteurs impliqués et une « économie plurielle » diversifiée, durable et innovante. Pour plus de renseignements à propos du Réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie, vous pouvez contacter Madame Andrée Bureau, Agente de développement à l'économie sociale à la CDEC de Sherbrooke Courriel: abureau@abacom.com Tél.: (819) 563-1600.

Une enquête est en cours

Dans le but de mieux faire connaître les entreprises d'économie sociale de notre MRC, une enquête est ouverte. En effet, n'écoutez pas son courage, l'équipe de votre CDC préférée fait une tournée de toutes les entreprises d'économie sociale de la MRC pour mieux les connaître. Quels sont leurs besoins, quels perfectionnements pourraient favoriser leur dévelop-

pement, quel est leur masse salariale, quel pourcentage de vos dépenses se font dans votre région? Voilà autant de questions qui permettront de dresser un petit portrait MRCéen de l'économie sociale.

Un outil de promotion sera produit à la suite de cette enquête et nous prévoyons une publication au cours du prochain printemps.



Le gouvernement tranche versus les CPE

Au cours de l'automne 2005, nous avons suivi avec certaines craintes le dossier des CPE. Le couperet a finalement tombé à quelques jours de Noël avec l'adoption de la loi 124. Sans entrer dans les détails de la loi, celle-ci changera grandement le portrait des milieux de garde. Alors que le gouvernement péquiste avait favorisé la double vocation des Centres de la Petite Enfance (garde en installation et garde en milieu familial), voilà que le gouvernement libéral oblige une séparation complète des deux volets.

En fait, nous sommes face à deux visions différentes du milieu de garde pour enfants. Une première, favoriser par une utilisation élargie à toutes les familles, voulant que le milieu de

garde favorise le développement de l'enfant, élimine certaines iniquités en favorisant que des enfants provenant de différents milieux se côtoient. Ces CPE étaient aussi des instruments de prévention et de formation pour les enfants.

Une deuxième vision vise plutôt la rentabilité du milieu de garde. La vision économique oblige alors une gestion plus restrictive, une diminution des services de soutien. La création de méga pôles régionaux pour les services de garde en milieu familial illustre bien cette intention. Une gestion unique pour environ 350 places en milieu de garde. Le besoin de connaître les parents, les enfants laisse la place à une économie d'échelle. De plus, en limitant le nombre de places en CPE (en ex-

cluant les milieux familiaux), les revenus seront moindres, les services seront moindres et l'intérêt des parents sera aussi moindre.

Nous sommes bien conscients que des implications financières peuvent influencer les choix gouvernementaux. Par contre, à moins de manque d'information, il aurait été intéressant d'avoir une analyse plus complète de notre système de garde pour guider nos décisions collectives.

Est-ce que le réseau de garde favorise la socialisation des enfants?

Est-ce que nos CPE avaient une réelle vision éducative et comment pouvons-nous mesurer les résultats qualitatifs de leur travail?

Qui seront les véritables gagnants de ce changement, les enfants, les familles ou l'État?

Étude sur le programme universel de services de garde à l'enfance du Québec Étude— Baker, Gruber et Milligan (2005)

La politique en matière de garde des enfants a constitué une question importante au cours de la récente campagne électorale.

Devrait-on imiter le modèle québécois? Selon certains, les fonds destinés à la garde des enfants devraient aller directement aux parents, qui pourraient choisir la garde au foyer.

Selon l'étude, pour presque que tous les critères, il a été constaté que le recours accru à la garde d'enfants est associé à une diminution du bien-être de ces derniers par comparaison avec les

autres enfants.

L'étude admet, tout de même, ne pouvoir se servir des résultats pour porter des jugements sur la garde d'enfants par les membres de la famille par opposition à la garde d'enfants dans un cadre institutionnel.

On a seulement à penser à l'augmentation du décrochage scolaire. Quelles en sont les raisons? Les CPE sont-ils responsables de tous ces constats? N'y aurait-il pas d'autres pistes? Pensons aux répercussions des familles moins nombreuses, à l'éclatement des familles, aux enfants qui sont plus animés, plus

organisés. On a moins d'enfants, donc plus de temps pour s'en occuper. En a-t-on fait des enfants-rois? Des enfants qui sont incapables d'occuper leur temps sans l'assistance d'un adulte?

Selon l'étude, les enfants fréquentant les milieux de garde sont plus agressifs. Ce ne serait pas plutôt dû au manque d'activités physiques causé, en partie, par les longues heures passées devant un écran de télé, d'ordinateur ou de jeux électroniques?

La faute des CPE?

Un nouveau parti est né, Québec Solidaire

Le 5 février dernier, toute l'attention était dirigée vers le match du Super Bowl. Pourtant, au Québec, un nouveau parti politique naissait. Issu du regroupement de l'union des Forces Progressistes (UFP) et du mouvement Option Citoyenne, le nouveau parti Québec solidaire formera maintenant, selon ses porte-parole, le parti de gauche du Québec.

Menés par Mme Françoise David et M. Amir Kadir, les membres du parti ont adopté une déclaration de principe qui décrit la nouvelle formation politique comme un parti de gauche, écologique, féministe, altermondialiste et souverainiste. Il est intéressant de noter que cette nouvelle présence politique dans

le décor québécois n'a pas cru bon se doter d'un chef de parti. Pour la prochaine année, la priorité sera plutôt de construire le programme du parti en vue des prochaines élections provinciales.

Bien entendu, la naissance de Québec solidaire dérange quelques intervenants politiques. Les principales réactions sont surtout venues du côté du Parti Québécois qui voit l'arrivée de ce parti comme une compétition directe parmi leur électorat. L'appui en provenance des groupes communautaires et des syndicats a toujours été dirigé vers le parti québécois. L'arrivée de ce nouveau parti de gauche pourrait changer quelques habitudes. Se présentant

comme un parti féministe et altermondialiste, ce parti répond à une attente de nombreuses personnes qui ne reconnaissent plus ces qualités chez le Parti Québécois.

Nous aurons un aperçu de leurs actions lors des prochaines élections partielles qui auront lieu au cours du mois d'avril prochain. Québec Solidaire a déjà affirmé qu'ils présenteront un candidat pour défendre les couleurs de leur organisation. Ce comté est libre depuis la démission du député du Parti Québécois André Boulerice. Cette première élection avec la présence de Québec Solidaire sera sûrement scrutée à la loupe par les observateurs.

Élection du parti Conservateur

L'arrivée des conservateurs à la tête du Canada va sûrement créer quelques remous. Identifiés comme un parti de droite, les conservateurs de Stephen Harper n'ont pas lésiné pour démontrer de quel bois ils se chauffent.

En fait, faisant fi de quelques règles du « politically correct », M. Harper a surpris tout le monde en nommant un élu sous la bannière libérale comme Ministre du Commerce International. Ce député de Vancouver-Kingsway qui a fait campagne sous la bannière libérale durant la période des Fêtes, n'a surtout pas l'intention de démissionner de son poste comme le

réclame de nombreux électeurs de son propre comté. Encore plus indécent, il souligne qu'il serait en faveur d'une loi qui oblige un politicien qui décide de changer de parti à se représenter à des élections partielles mais puisque la loi n'existe pas, il ne voit pas de problème avec son choix.

Autre situation plutôt embarrassante, la vision de l'accord de Kyoto par le nouveau Ministre de l'Immigration, Monte Solberg. Sur son site Internet personnel, M. Solberg ridiculise cet accord en soulignant que pour réussir à atteindre les objectifs de Kyoto, le Canada devrait bannir tout trans-

port d'un océan à l'autre. Le Canada devrait aussi abandonner son secteur manufacturier, ses mines et mettre fin à tout chantier de construction. Bien entendu ces propos alarmistes et peu nuancés ne font pas très sérieux alors que la sensibilisation au réchauffement de la planète est en hausse.

Comme nous pouvons le constater, la machine n'est toujours pas parfaitement huilée. En tant que gouvernement minoritaire, il y a fort à parier qu'ils seront suivis pas à pas et que chaque faux pas sera soulevé par les partis adverses.

Quelques petites nouvelles MRCéennes

Forum de la MRC: À vos agendas! C'est maintenant officiel, le 4 avril prochain aura lieu le 3ème forum annuel de la MRC d'Asbestos. Cette rencontre se voudra le lieu privilégié pour connaître les avancements du plan de relance que notre MRC s'est donné en 2004. De plus, les participants seront invités à influencer les orientations pour la prochaine années et surtout, à identifier de quelle façon ils pourront participer à l'atteinte des objectifs.

Grâce à son important réseau d'information, votre CDC préférée a appris que la journée sera très intéressante et très chargée en contenu. Les personnes intéressées

sont donc invitées à le faire savoir le plus rapidement possible. De plus, il est fort recommandé de bien se reposer la journée précédent le forum et de prendre un bon déjeuner pour faire le plein d'énergie.

Plan de développement social: Toujours en lien avec l'avancement des travaux du plan de relance de la MRC, le Centre de Santé et la CDC, accompagnés de leur comité aviseur, sont à mettre la touche finale à la proposition de mobilisation en regard du développement social pour la MRC d'Asbestos. Cette action devrait faciliter la mise en place d'action concrète pour l'amélioration des

milieux de vie de la population de notre MRC. Complémentaire au développement économique, le développement social vise à favoriser l'établissement de personnes dans un milieu de vie qui leur convient. Avec la baisse démographique que connaît notre région, il est important d'unifier nos stratégies de développement pour favoriser l'établissement en région. De plus en plus de gens priorisent la qualité de vie. Pour de nombreux travailleurs, les déplacements font partie de leur quotidien. A nous maintenant de mettre en valeur et d'améliorer notre force attractive pour se doter d'un milieu de vie dynamique et stimulant.

De nouveaux visages au 309

Quelques nouveaux visages ont fait leur apparition au cours des derniers mois au sein des organismes du 309. Voici leur photo et une brève description de leur poste.



Monsieur Henri-Paul Bellerose, maire de Saint-Camille, est notre nouveau préfet depuis le 23 novembre dernier. Félicitations à Monsieur Bellerose et bienvenue au 309!



Bienvenue à Marie-France Audet, nouvellement engagée comme conseillère en développement économique pour le CLD.



3 nouveaux visages à la MRC: Nicole Fortin, secrétaire, Frédéric Michaud, chargé de projet et Luc Lefrançois, inspecteur en bâtiments. Bienvenue à vous 3!

Les profils régionaux sont disponibles

En lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire que le gouvernement avait adopté en août 2004, la Ministre Courchesne publiait les profils régionaux en de l'action communautaire. Ces profils permettent de mieux identifier l'apport du milieu communautaire dans les différentes régions du Québec.

Nous présenterons quelques statistiques tirées du profil de l'Estrie. Il est important de bien comprendre que ce portrait traite uniquement des organismes communautaires supportés financièrement par le gouvernement québécois. A la fin du présent article, nous insérerons la liste des organismes répertoriés à l'intérieur de ce profil.

Pour l'Estrie, nous parlons de 227 organismes communautaires qui reçoivent 24,4 millions \$. En

ajoutant les revenus autonomes, l'impact économique du secteur communautaire est estimé à 33,8 millions \$. De cette somme, 21 millions \$ est directement versé en salaire. En évaluant le salaire moyen à 25 340\$, nous parlons de 820 emplois/temps complet pour l'Estrie. Si le secteur communautaire était un employeur manufacturier, il se classerait au 5ème rang des employeurs les plus importants.

Si nous regardons de plus près la MRC d'Asbestos, nous constatons que 11 groupes recevaient du financement du gouvernement québécois en appui à sa mission globale en 2003-2004. (*Exclus le Club de placement, le Carrefour jeunesse et le trident et incluant 2 volets du Service budgétaire.*) Nous parlons donc de 644 089\$ en retombée dans notre MRC. A titre de comparaison, soulignons que la MRC

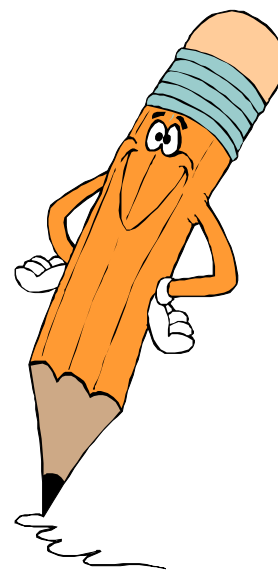
du Val St-François comptait 10 organismes qui se partageaient un montant global de 716 322\$. La MRC du Granit comptait 12 organismes se partageant 1 027 435\$.

Autre statistique intéressante, c'est l'implication communautaire dans les régions plus rurales de l'Estrie. Selon les statistiques présentées, c'est 43,3% de la population estrienne qui vit en milieu rural. Pour cette population, nous notons la présence de 54 organismes soutenus pour leur mission globale. Cela représente 29,5% des groupes en Estrie pour une enveloppe de 4 millions \$ soit 33,2% du budget.

Bien entendu, cette avalanche de chiffres ne permet pas de mieux comprendre l'action communautaire. Elle permet seulement de mieux saisir l'apport économique des organismes communautaires dans leur municipalité respective.

La liste des organismes communautaires soutenus par le gouvernement québécois

1. Association des groupes jeunesse de l'Or Blanc
2. Au point 14-18 ans de Danville
3. Carrefour jeunesse emploi du comté de Richmond
4. Club de Placement régional
5. CDC de la MRC d'Asbestos
6. La Croisée des Sentiers
7. La Cuisine Amitié
8. La Maison de l'action bénévole de l'Or Blanc
9. La Maison des Jeunes de l'Or Blanc
10. Le Trident de Wotton
11. Service budgétaire populaire (2 volets)
12. Unité Domrémy Danville-Shipton
13. Unité Domrémy d'Asbestos



Suivi de la CRÉ

La Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de l'Estrie continue ses travaux pour se doter d'un plan de développement quinquennal. Lors de la rencontre du conseil d'administration du 25 janvier dernier, les membres ont assisté à la présentation du diagnostic régional par le consultant embauché pour l'élaboration du plan.

Pour réaliser ce diagnostic régional, des focus groupes en provenance de différents secteurs d'activité et des rencontres avec des leaders de chaque MRC ont nourri notre consultant. De plus, un comité de suivi, formé de membres de la CRÉ, a participé à la réflexion.

Ce diagnostic régional n'a sûrement pas surpris beaucoup de monde. Présenté sous trois grands thèmes, voici une tentative de résumé.

1. Diagnostic économique: L'Estrie est une région qui commence à ressentir les effets de la mondialisation. L'enjeu pour les prochaines années sera de s'adapter à l'ouverture des marchés. Une forte majorité des entreprises misent sur moins de 20 travailleurs, plusieurs d'entre elles œuvrent en sous-traitance et dans des créneaux menacés. La recherche et le développement sont en hausse quoique toujours insuffisants. Il est aussi surprenant de constater un retard dans la création de nouvelles entreprises malgré une forte présence universitaire sur le terri-

toire estrien. Notons aussi qu'il y a une légère tendance à la concentration vers Sherbrooke et Magog.

2. Diagnostic territorial: Bien que le bilan territorial soit différent d'une MRC à l'autre, les constats et les enjeux sont largement partagés. Nous retrouvons les enjeux de l'occupation du territoire et de l'accessibilité au cœur des enjeux pour les régions rurales. Bien que les observations démontrent un niveau de moyen comparable à celui de l'ensemble du Québec, les moyennes masquent les écarts. Au niveau de la gouvernance, il faut rétablir une concertation régionale dépassant l'addition des priorités locales et sectorielles. La compréhension des rôles de la CRÉ versus celle des CLDMRC est aussi à définir. Il est aussi souligné l'importance de pouvoir adapter les programmes aux réalités régionales et rurales.

3. Diagnostic sectoriel: 4 thèmes sont abordés. Pour le volet culturel et tourisme, le diagnostic souligne que notre milieu culturel se positionne avantageusement. Le volet culturel est mentionné comme étant un secteur important pour la qualité de vie des citoyens. Pour le volet touristique, il y aurait une certaine résistance à l'instauration de projets majeurs. Cette résistance fait en sorte que nous n'avons pas de produits d'appel fort comme d'autres régions du Québec. Le diagnostic

souligne aussi qu'il est beaucoup plus facile d'avoir un support financier pour de nouveaux projets que pour assurer la pérennité de ce que nous avons déjà.

Dans le volet sociocommunautaire, le diagnostic fait ressortir les problèmes de pauvreté masqués par des moyennes trompeuses, des difficultés en terme de réussite scolaire, de perte de pouvoir des femmes et d'une participation citoyenne à la baisse. Nous retrouvons aussi un secteur communautaire bien implanté, une économie sociale en développement et un mouvement coopératif dynamique. Notons une difficulté de recrutement autant auprès des bénévoles que des salariés, surtout en milieu ruraux.

Au niveau de l'environnement, nous avons une région avec un environnement exceptionnel mais « on se voit plus vert qu'on l'est ». Beaucoup de travail à faire.

Pour ce qui est de l'éducation et de la main d'œuvre, nous avons une région très bien pourvue en terme d'outils de formation. Mais, nous avons un défi majeur face à la réussite scolaire et pour « retenir » les diplômés en région.

Maintenant que le portrait est connu, les étapes suivantes devraient nous permettre de bien cibler les actions et les priorités qui permettront à l'Estrie, à ses 7 MRC et à ses différents secteurs d'activités de se démarquer.

Pause Pub

MÉGA Spectacle *Talent en lumière*



Le Méga Spectacle *Talent en lumière* est une initiative du Comité de prévention et de concertation jeunesse de la MRC d'Asbestos et est présenté grâce à la participation financière du Forum jeunesse Estrie par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie en collaboration avec les Caisses populaires et d'économie Desjardins de la MRC d'Asbestos. Cet événement jeunesse a pour objectif de réunir les jeunes âgés entre 5 et 35 ans et de leur faire vivre les arts de la scène.

Ce spectacle multidisciplinaire permettra de mettre en lumière la relève artistique d'ici.

Ne manquez pas ce rendez-vous: samedi 1er avril 2006.

Billets en vente au (819)-839-2110

Pour plus d'info: www.jeunesse-en-action.com

Forum MRC

4 avril 2006

Dès 8h jusqu'au cocktail de fermeture

Au Camp musical d'Asbestos

Au programme:

- Mise à jour des travaux de la relance;
- Orientations pour l'année à venir;
- Cocktail de fermeture sous forme d'un 5 à 7.

Pour vous inscrire: contactez votre CDC préférée au 879-6645 poste 232 ou 238.



Appel de projets

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier—Volet II.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Ce programme vise à favoriser la réalisation d'activités servant à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier.

Si vous avez des projets à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental se réalisant en milieu forestier privé ou public, vous pouvez contacter soit la MRC d'Asbestos au 879-6661, soit le CLD de la MRC d'Asbestos au 879-6643 au poste 228.

La date limite de dépôt des projets est jeudi le 30 mars 2006.



Centre local de développement

Colloque Jeunesse Estrien

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille est fier de vous convier à la 2e édition du Colloque Jeunesse "L'émergence des jeunes leaders en Estrie" qui se tiendra les 21 et 22 avril prochain. Les préparatifs vont bon train et il est déjà le moment de s'inscrire...

Sous le thème du "leadership et du mentorat" le colloque jeunesse s'adresse à tous les jeunes âgés entre 12 et 35 ans et à tous ceux qui s'y intéressent, « Parce qu'assurer une relève, c'est l'affaire de tout le monde! ». Le projet dans lequel s'inscrit ce colloque est rendu possible grâce à la participation financière du Forum jeunesse Estrie et du fonds régional d'investissement jeunesse. Plusieurs partenaires régionaux adhèrent au colloque dont la fédération des caisses populaires de l'Estrie, le Centre local d'Emploi, Le Centre local de Développement de la MRC d'Asbestos et Le premier ministre et député de Sherbrooke Jean Charest, pour ne nommer que ceux-là...

Informations: Katherine Guin au 828-2664

Super fête des femmes

5ième anniversaire

le 12 mars prochain

Salle St-Isaac Jogues

Dîner de 12 à 13h

Théâtre Parminou: de 13h30 à 15h

Musique: de 15h à 16h

Garderie sur réservation

Prix de présence

16 ans et plus

Billets : pré-vente = 12.00\$

à partir du 1er mars 06 = 15.00\$

**On vous attend en grand nombre
pour réservation : 879-7949* 839-3442*
828-3309* 828-2207***

En collaboration : Le collectif des femmes d'action et les organismes de la MRC d'Asbestos

Pour information sur la pièce:

www.parminou.com (Deux poids, deux mesures)

CDC de la MRC d'Asbestos

Pour toute information supplémentaire, commentaire, articles, annonces, vous êtes priés de communiquer avec la:

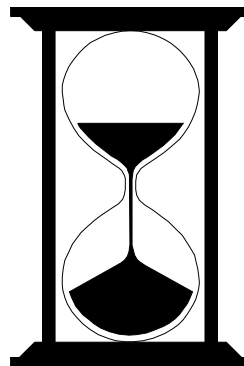
*CDC de la MRC d'Asbestos
Corporation de Développement
Communautaire de la MRC
d'Asbestos*

309 rue Chassé
Asbestos, Québec
J1T 2B4
Tél. : 819-879-6645 poste 232
Télec. : 819-879-5188
cld.cdc@mrcasbestos.com
Site web: www.cdcasbestos.com

L'info-CDC est distribué à l'intérieur de la MRC d'Asbestos.. 65 copies papier sont en circulation. De plus, il est disponible sur notre site Internet.

La **Corporation de Développement Communautaire de la MRC d'Asbestos** est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.



Textes écrits par Alain Roy
et Mylène Brouillet

Dernières heures

Fusion des CPE

Pour répondre aux nouvelles exigences de la Loi 124, les CPE Agrigarde et les Poussinelles viennent de fusionner et s'appelleront désormais le CPE La Sourcière. La Fusion a été acceptée par les membres d'Agrigarde et des Poussinelles le 22 février 2006 en assemblée générale extraordinaire.

Cette fusion sera en vigueur le 1er avril 2006 et comptera 81 enfants en installation et 211 places en milieu familial jusqu'à la création des bureaux coordonnateurs. Les démarches sont toujours en cours pour tenter de sauvegarder le bureau de coordination sur le territoire de la MRC.

Remaniement ministériel

Juste un mot pour souligner l'arrivée de M. Claude Bécharde au Ministère du Développement Durable, de l'environnement et des Parcs. M. Bécharde quitte donc le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour un nouveau défi. Ce jeu de chaises musicales peut paraître simple, mais c'est à se demander si M. Bécharde réussira à retenir les ardeurs de ceux qu'il a côtoyés dans son ancien mandat en respect de l'environnement et du développement durable. Les pressions seront fortes, les responsabilités aussi.